

Jour et horaire : Jeudi 08h30-11h30  
Local : B-4265 ; pavillon 3200, Jean-Brillant

## 1. Objectifs et contenu

Le cours FRA 1904 est consacré à l'apprentissage des techniques de la dissertation littéraire. [Le guide pratique de l'étudiant](#) du Département des littératures de langue française définit la dissertation comme un texte argumentatif portant sur un sujet imposé et organisé selon des règles précises. À la fin de la session, les étudiants qui ont suivi ce cours devront être capables :

- de comprendre et de formuler les enjeux d'un sujet de dissertation littéraire et de produire une réflexion critique sur ce sujet
- de mobiliser à l'appui de leur réflexion des arguments et des exemples provenant des textes vus en cours et de leur culture personnelle
- d'organiser leurs arguments et leurs éléments de réponse dans un plan, en faisant preuve de rigueur et de logique

Afin d'atteindre ces objectifs, chaque séance sera structurée en deux parties :

1. Traitement en commun (classe-professeur) d'un sujet de dissertation de littérature générale (1h45) : analyse au tableau du sujet et de ses termes clés, formulation de la problématique, recherche des arguments et des exemples, propositions de plan. Les sujets de dissertation seront l'occasion pour les étudiants d'acquérir ou de consolider leur culture littéraire de base : synthèses théoriques, rappels d'histoire littéraire et courtes analyses de textes distribués en cours accompagneront l'apprentissage de la technique de la dissertation

2. Exercices de rédaction et de méthodologie encadrés par le professeur (1h00)

## 2. Évaluation

- 2 février : contrôle des connaissances (1h30) 15%  
23 février : remise de la dissertation à la maison (1500-2000 mots) 25 %  
20 avril : examen final : dissertation en temps limité (3h00) 50 %  
Tout au long de la session : participation en classe 10 %

## 3. Lectures obligatoires

Les étudiants seront évalués avant tout sur leur capacité à mobiliser des textes vus en classe, qu'il s'agisse des extraits mis en ligne sur Studium ou des œuvres dont l'acquisition et la lecture sont obligatoires : (ouvrages commandés à la librairie Olivieri)

Albert Camus, *L'Étranger*, dossier réalisé par Mériam Korichi, Paris, Gallimard, coll. « Folioplus classiques », 2005.

Wajdi Mouawad, *Incendies*, Montréal, Leméac, 2003.